



Liberté*Égalité*Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE BELCASTEL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du Jeudi 1^{re} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers absents : 2

Nombre de conseillers absents excusés : 2

Procurations :

Date de la convocation : le vendredi 25 novembre 2022

Date de l'affichage de la convocation : le vendredi 25 novembre 2022

Délibération du conseil municipal numéro DE_2022_025

Le jeudi 1^{re} décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Belcastel s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ESPARBIE Christophe, maire.

Conseillers présents : ESPARBIE Christophe, BOUSCATEL Didier, CAVE Michel, YODALE James, VASQUEZ Gonzalo, PINEL Thierry, NOEL-BETEMPS Elisa, RABIS Christine, PATIER Xavier.

Conseillers absents : CASANO Dominique

Conseillers absents et excusés : LAFFONT Guy, YODALE James.

Procurations :

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur CAVE Michel (article L. 2121-15 du CGCT).

Objet : Travaux prévisionnels de l'église Saint-Etienne pour l'année 2023

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le contenu des deux dernières réunions avec la DRAC qui se sont tenues courant de l'été. A l'origine la commune avait envisagé une enveloppe de travaux d'environ 150000 € et lors de la première réunion, la DRAC a déclaré vouloir soutenir le projet de rénovation et apporter son soutien financier.

Lors de la deuxième réunion, la DRAC a particulièrement manifesté son intérêt pour le projet et confirmé à nouveau son soutien financier. La DRAC a manifesté lors de cette seconde réunion son désir d'un changement de stratégie souhaitant que notre commune ait un projet bien plus ambitieux que celui que le conseil municipal avait envisagé à l'origine.

Dans ce nouveau cadre, la DRAC a pleinement confirmé son soutien financier et la possibilité grâce aux différentes subventions que la commune peut obtenir, de financer ce nouveau projet à 90 %.

Monsieur le maire souligne l'intérêt que porte la DRAC à l'église de Belcastel compte tenu de ses qualités architecturales qualifiées d'exceptionnelles.

Monsieur le maire rappelle :

-que des travaux urgents de sauvegarde de l'édifice viennent d'être réalisés avant l'hiver pour mettre hors d'eau le bâtiment qui subissait des gouttières de nature à endommager la charpente. Un des vitraux a été protégé par une plaque de plexiglass pour empêcher les infiltrations d'eau de pluie. Les contreforts ont quant à eux été débarrassés de leur végétation.

- que ces travaux de conservation ont été réalisés intégralement, payés et subventionnés par la DRAC. Leur coût global s'est élevé à 13 550 € pris en charge par la DRAC à concurrence de 3 387,50 € (25%) ; par la région à concurrence de 2 032,50 € (15%) ; par le département à concurrence de 4 000,65 € (30%).

Courant 2023 seront envisagés la réfection de la charpente et de la couverture, des contreforts, du vitrail et la restauration de la grisaille. Une étude des sols s'avère indispensable selon les architectes pour connaître l'origine de l'affaissement du sol de l'église à l'avant du chœur.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le 13/12/2022

ID : 081-218100253-20221201-DE_2022_025-DE

La DRAC se déclare très favorable à la restauration du donjon qui est unique dans la région. La restauration est importante mais la DRAC a indiqué que les aides financières pourraient être réduites avant de devoir payer les entreprises pour éviter ainsi toute difficulté de trésorerie.

A l'issue de la discussion, le conseil municipal a accordé à l'unanimité au maire les pleins pouvoirs pour négocier et débattre avec la DRAC sur le déroulement des travaux 2023, leur coût et leur contenu.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,
Prend acte des prévisions de travaux de l'église pour 2023.

Ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
ESPARBIE Christophe,

